

Jean-Baptiste André Godin à Hippolyte Destrem, 16 juin 1886

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (26)

Collation 1 p. (64r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Hippolyte Destrem, 16 juin 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/52115>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [16 juin 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Destrem, Hippolyte \(1814-1894\)](#)
Lieu de destination 39, rue de Châteaudun, Paris
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin répond à la lettre de Destrem du 23 mai 1886. Il lui indique que les numéros du journal *Le Devoir* des 9 et 23 mai et du 6 juin 1886 consacrés à la grève de Decazeville montrent suffisamment qu'il est partisan de l'arbitrage pour le règlement des conflits entre patrons et ouvriers. Il lui transmet les compliments de Marie Moret, d'Émilie Dallet, de Simon Deynaud et de Doyen.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Grève](#)

Personnes citées

- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Deynaud, Simon \(1844-1914\)](#)
- [Doyen, Pierre-Alphonse \(1837-1895\)](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Œuvres citées

- *Le Devoir*, t. 10, n° 400, 9 mai 1886. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.10/0292/100/838/0/0>, consulté le 17 novembre 2023]
- *Le Devoir*, t. 10, n° 402, 23 mai 1886. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.10/324/100/838/0/0>, consulté le 17 novembre 2023]
- *Le Devoir*, t. 10, n° 405, 6 juin 1886. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.10/356/100/838/0/0>, consulté le 17 novembre 2023]

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familistère
16 juin 1886

Mon cher ami,

En répondant à votre
lettre du 23 mai, je pense
que les numéros de
Derive des 9 et 23 mai,
et surtout celui du 6
juin dans son article
consacré spécialement à
la grève de Decazeville,
vous auront suffisamment
indiqué combien nous
étions partisans de
l'arbitrage pour le

Monsieur Hipp. Deschamps

Règlement des différends
entre nations
et ouvriers.

Mesdemoiselles Marie et
Dallet et Messieurs
Deynard et Doyen
vous remercient de
votre bon souvenir et
vous envoient leurs
meilleurs sentiments

Bien à vous

Godin